

UNION --- TRAIT D'UNION--- TRAIT D'UNION--- TRAIT D'UNION---

EDITORIAL

Chers amis de l'ADAMY,

J'ai le plaisir de vous informer que nous avons mis en place un nouveau serveur Internet, dont le nom de domaine vient d'être déposé avec une adresse définitive sur la toile Web : <http://www.adamy78.fr>

Les membres de l'ADAMY, leurs amis et relations et le public intéressé par nos actions au service de nos concitoyens pourront y trouver toutes les informations nécessaires, qui seront mises à jour en permanence. L'ADAMY est un lieu de rencontre et d'activités passionnant ouvert à tous les anciens Maires et Adjoints du département des Yvelines, qui peuvent nous rejoindre quand ils le souhaitent, en nous écrivant, en nous téléphonant, en nous faxant

Sommaire

EDITORIAL

- 1 - Par Yves Guibert
Président de l'ADAMY
Vice Président de la FAMAF

DOSSIERS

- 2 - Une grande présidence française de l'Union européenne par Pierre Lequiller
- 3 - Paris, la Ville par R.oland Prédiéri

LE POINT SUR

- 4 - Concours des Mariannes du civisme
- L'ADAMY « citée »
- 5 - Instruction civique
- 6 - Enquêtes publiques
- Les conseils d'administration à travers les Yvelines
- 7 - FAMAF - Congrès 2008

VIE DE L'ASSOCIATION

- 8 - Voyages, passés et à venir
- Visites
- Assemblée générale 2008

adhésion inclus dans notre site.

Grâce à ce site, les internautes pourront recevoir des informations détaillées sur nos activités diverses, que ce soit dans la formation civique de nos concitoyens, dans les conférences, visites et voyages que nous organisons et qui sont ouverts non seulement à nos membres, mais aussi à leurs amis et relations.

Ces activités répondent à nos objectifs fondamentaux, illustrés par notre devise *Servir Encore*. Elles comprennent des interventions dans les écoles, collèges et lycées pour apporter à nos jeunes concitoyens un témoignage sur l'organisation administrative et politique de la France et les rôles des élus à tous les niveaux, témoignage qui est évidemment appuyé sur notre expérience d'élus locaux. Elles comprennent également des interventions analogues dans les prisons, auprès des Cadets de la République, futurs policiers, et tout particulièrement lors des cérémonies de naturalisation que nous avons contribué largement à développer à la Préfecture de Versailles et dans les trois Sous Préfectures de Saint Germain-en-Laye, Mantes et Rambouillet. Rappelons également que l'ADAMY honore à chaque élection depuis 2004, les communes qui ont atteint les meilleurs taux de participation électorale. Les noms des communes lauréates pour les élections européennes de 2009 seront communiqués en septembre 2009.

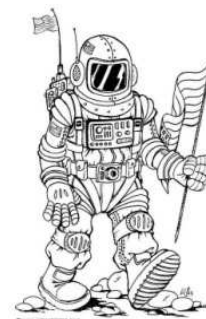
Bien entendu, nous continuerons à publier en version papier notre bulletin annuel *Le trait d'Union*, dont la diffusion auprès de nos membres, mais aussi auprès des notabilités politiques du



Yves Guibert

membres de l'ADAMY (Voir notre charte éthique incluse dans le site). Mais le progrès technologique permettra de s'informer plus vite, plus complètement, plus concrètement, avec des photos et des liens « hypertexte » (comme on dit en langage informatique) grâce à toutes sortes de sites importants pour bien connaître l'activité politique en France.

Nous sommes, bien sûr, à l'écoute de tous ceux qui visiteront notre site et voudront bien nous communiquer leurs observations, critiques et suggestions. Un tel lien ne peut vivre véritablement que s'il est interactif !



tous sur
www.adamy78.fr

Conception du site
alain.sarzotti@artivalys.fr
Lire page 4

L'ADAMY comprend plus de 100 membres et s'est enrichie en 2008 de 24 membres nouveaux, à la suite des élections municipales de

EDITORIAL suite

Ces nouveaux membres se sont déjà investis dans nos activités de développement du civisme de nos concitoyens. En tant que président de l'ADAMY, je les remercie de leur engagement et leur souhaite la bienvenue.

Enfin, puisqu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, au nom du Conseil d'Administration de l'ADAMY (voir sa composition sur le site), je souhaite à tous ceux qui nous lisent sur leur ordinateur ou sur notre « Trait d'Union » nos meilleurs vœux de santé et d'épanouissement ■

Yves
GUIBERT

DOSSIERS

Une grande présidence française de l'Union européenne !

C'est dans un contexte particulier que cette présidence a débuté, puisque l'Irlande venait de rejeter le Traité de Lisbonne, donnant ainsi lieu à un début de crise institutionnelle. Après de longues négociations, et afin de ne pas mettre un frein à la mise en œuvre de ce traité, le **Président Sarkozy a obtenu au Conseil de décembre 2008 des Irlandais qu'ils organisent un nouveau vote avant la fin 2009**, en l'échange de garanties sur leur statut de neutralité, sur l'avortement, sur les points sur lesquels s'étaient focalisés les défenseurs du « non ».

La conviction de Nicolas Sarkozy, durant l'exercice de cette présidence, a été que l'Europe devait prendre ses responsabilités : une Europe forte ne peut pas rester à la marge. Une Europe qui sait définir ses objectifs et qui se donne les moyens de les atteindre est **un acteur incontournable au plan international**. Et elle a su le démontrer.

Le 8 août, les forces russes et géorgiennes débutaient les hostilités pour le contrôle de l'Ossétie du Sud et de l'Abkazie. Le Président Sarkozy s'est immédiatement rendu au nom de l'Union européenne, en Russie et en Géorgie, afin de **négoier un cessez-le-feu, dès le 12 août, puis un accord de retrait des troupes russes le 12 septembre**. C'est avec une Europe unie derrière lui, qu'il a su mettre fin à cet engrenage dangereux.

Il en a été de même pour la crise financière. Le 15 septembre, la banque Lehman Brothers se déclarait en faillite, et c'est l'ensemble de notre système financier qui allait connaître une tempête sans précédent. Ayant tout d'abord obtenu que l'ensemble des Etats membres éditent **un plan de redressement des banques européennes**, la présidence française de l'Union européenne a pris l'initiative de réunir le sommet de Washington, ou encore celui du G20, pour défendre l'instauration d'une régulation du capitalisme mondial. Même si cette crise est loin d'être terminée, l'Union européenne, en particulier la zone euro, a été plus épargnée que d'autres Etats, grâce à cette solidarité et au bouclier de l'euro.

Mais, en dehors de ces incidents majeurs et imprévisibles, qui auraient pu la détourner de ses objectifs, la Présidence française de l'Union européenne a également été l'occasion de mettre en œuvre les priorités qu'elle s'était

Par Pierre LEQUILLER

Président de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne

Président de la commission chargée des affaires européennes

Membre de la commission des affaires étrangères



Assemblée Nationale

Inaugurée par le succès de l'Union pour la Méditerranée qui fait travailler ensemble pays arabes et Israël, l'Union a aussi développé ses réflexions en matière de services publics, a fait le bilan et dorénavant déjà prévu les modifications à venir pour la PAC en 2013 et s'est accordée sur une politique commune de défense.

Sur le thème de l'immigration, le Pacte européen sur l'immigration et l'asile a été adopté à l'unanimité le 16 octobre. Il met en place des règles applicables à tous les Etats membres en ce qui concerne **l'immigration légale et l'immigration illégale combattue avec les mêmes armes à toutes les frontières de l'Europe** ; ceci en vue d'une protection élargie des Européens, mais aussi pour l'amélioration des droits des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Enfin, en matière environnementale, le paquet énergie-climat a lui aussi été adopté à l'unanimité s'accordant sur trois objectifs non négligeables : **une réduction de 20% des émissions de CO² et de la consommation globale d'énergie de l'Union européenne d'ici 2020, et une diversification de ses sources d'énergie, par l'augmentation de 20 % des énergies renouvelables**.

Cette présidence française de l'Union européenne a été reconnue par l'ensemble de nos partenaires européens comme brillante, et a permis de montrer qu'une Europe unie pouvait peser sur la scène internationale et que la volonté politique de la Présidence de l'Union européenne en était le moyen essentiel ■

Paris, la Ville

Sa configuration, son tracé, sa croissance, racontent une histoire, la nôtre, à laquelle ne répond pas l'actuelle mode internationale des tours.

Construite avec ou contre le pays tout entier qui l'enserme dans une histoire commune, unie ou conflictuelle, jamais en désintérêt. La vision globale d'une agglomération participe à la compréhension de l'urbanisme. Tout voyage dans la capitale exalte 2000 ans de questionnements et de témoignages de son évolution permanente.

S'ouvrir à un Grand Paris tient à une évidence géographique et démographique (Le Monde -14.01.2008 - entretien Y. Lion).

La topographie parisienne aux strates rayonnantes structure sa croissance telle l'image ligneuse de l'arbre : les enceintes de Philippe Auguste (253 ha), Charles V et VI (439 ha), Louis XIII (1103 ha), le mur des Fermiers Généraux (3370 ha); en dernier, l'annexion des communes limitrophes voulue par Thiers en 1859 qui étend la superficie à 7 802 ha, hors zone non aedificandi. Qu'en est-il de Paris depuis la Commune et après deux guerres qui l'ont épargnée ?

Une densification mesurée dans son enveloppe actuelle.

Agrandir Paris demande d'accueillir en son sein toutes les communes environnantes aspirées par ce développement. La mémoire conservée de Vaugirard ou d'Auteuil dans le découpage administratif actuel porte l'espoir du respect patrimonial des lieux et devrait donner sens à cette extension : alliance et non conquête.

Ainsi vu, l'urbanisme projette une architecture humaniste qui se souvient de l'homme dans sa composante psychique, physiologique et culturelle; le couple, la famille, la cité constituent la progression naturelle dans la forme élémentaire de la vie sociale (*La Politique du Bonheur* d'Aristote).

Ce postulat posé, édifier quelques tours disséminées entre périphérique et banlieue devient dans sa forme de « *gentryfication* » (ségrégation élitiste) une anecdote désuète. (Le Monde 14. 01 et 16.07.2008)

Si l'on s'en tient aux solutions périmées, autant reprendre le plan d'extension pour la capitale conçu par Auguste Perret en 1924 dans une allée triomphale de tours de la Porte Maillot à Saint-Germain-en-Laye, au moins unificateur de deux pôles, mieux que le totalitaire plan voisin de Le Corbusier en 1927 qui, considérant la grande densité de Paris et sa morphologie inadaptée à la libre circulation de la voiture individuelle, expression de modernité, rasait le centre historique de la capitale pour le remplacer par de hauts prismes (des tours) d'habitations.

Au nom de la même modernité, nos célèbres architectes et leurs agences internationales nous promettent ainsi des tours, mais plus belles que celle de Montparnasse qui

est plus **incongrue** que laide dans le paysage des dominantes historiques de Paris.

Comme vraisemblablement risquent de l'être leurs projets de génie.

Rappelons l'attitude de leur illustre confrère C. Parent, lors d'un concours à La Défense qui demandait « *Pourquoi une tour ?* ».

Rappelons également que le quartier de la Défense a des coûts de fonctionnement excessifs et des dépenses en énergie élevées sans avenir durable.

Bien au contraire, une réponse à la dynamique démographique urbaine de notre siècle engage une lecture panoramique. L'urbanisme, chacun sait, est l'organisation spatiale de la société, carrefour de multiples facteurs : habitat, santé, enseignement, économie, prestige.

De nombreux exemples d'urbanisation intelligente sont à méditer autour de nous, la Suisse, l'Italie, la Finlande: question de méthodologie.

« *Dans une démocratie, l'urbanisme ne peut être qu'une vaste œuvre collective qui demande l'adhésion complète, la participation de toute la population. Il ne peut y avoir d'urbanisme imposé dans un pays libre. Mais pour obtenir ce consentement, mieux, cette collaboration de tout un peuple, il faut l'informer* ». (P. Vago, architecte urbaniste *L'architecture d'Aujourd'hui* 1946)

Analyser, comprendre, définir, choisir ensemble en prenant le temps d'écoute nous semble évident. Paris a déjà 40 ans de retard sur Londres !

La proposition sensée et, rareté à souligner, collective, des architectes D.Dessus-I. Coste- D.Orbach (Le Monde 16.07.2008) est à retenir: « *avant de produire des tours, avant de s'occuper de leur esthétique et de leur consommation, entendons-nous d'abord sur un projet de civilisation qui nous transporterait tous* ».

Avant toute action, organisons des « entretiens prolégomènes pluridisciplinaires » réunissant: usagers, philosophes, sociologues, urbanistes, médecins, élus des communes et de la ville, écologistes, géographes, architectes, ingénieurs. Prenons date immédiatement ensemble.

Paris appartient au monde entier ■

Association Culturelle *De L'œuvre à sa Mémoire* pour l'initiation à l'Architecture du XXème siècle



Roland PREDIERI

Elections municipales 2008

	Communes	Inscrits	Taux	Popu-
		nombre	moyen %	lation
de 0 à 300 inscrits				
1	Le Tartre-Gaudran	40	92,50	29
2	Gambaiseuil	60	90,00	44
3	Boinville-en-Mantois	246	87,80	298
de 300 à 500 inscrits				
1	Montainville	456	84,74	510
2	Jeufosse	301	82,72	418
3	Breuil-Bois Robert	478	82,53	672
de 500 à 1000 inscrits				
1	Neauphle-le-Vieux	508	81,40	711
2	Villiers-le-Mahieu	502	80,99	623
3	Poigny-la-Forêt	758	79,68	882
de 1000 à 3500 inscrits				
1	Follainville-Dennemont	1231	76,04	1932
2	Médan	1028	74,18	1403
3	Ablis	1981	72,54	3268
de 3500 à 10000 inscrits				
1	Rosny-sur-Seine	3620	70,22	4901
2	Le Perray-en-Yvelines	4620	66,19	5973
3	Jouy-en-Josas	4968	65,66	8042
plus de 10000 inscrits				
1	Les Clayes-sous-Bois	11497	62,60	17059
2	Viroflay	10863	61,73	15365
3	Marly-le-Roi	12000	61,24	16789



Marie-Hélène REGNOUF remettant, au nom de l'ADAMY, le diplôme à Jacques BELLIER, Maire de Jouy-en-Josas, lors de la cérémonie des vœux en janvier 2009.

Pour le département des Yvelines, qui comprend peu de communes ayant plus de 20.000 inscrits, il n'a été retenu que 6 strates, selon le nombre d'inscrits. Pour les communes n'ayant eu qu'un tour d'élections, il a été compté un deuxième tour identique, afin d'équilibrer les chances avec les communes ayant eu deux tours d'élection.

On constate bien entendu que dans les communes les moins nombreuses, les taux atteints sont supérieurs. Chacune des communes lauréates a reçu un très beau diplôme. Il leur a été proposé qu'un membre du Conseil d'Administration de l'ADAMY vienne remettre ce diplôme solennellement au Maire, au cours d'une cérémonie officielle, telle que celle des vœux du Maire. La moitié d'entre elles a accepté cette proposition et la remise a eu lieu dans une atmosphère chaleureuse, avec une chaude approbation des habitants de la commune.

En 2009, le concours est ouvert pour les élections européennes. Les résultats calculés à partir de données fournies par le Ministère de l'Intérieur seront connus et communiqués en septembre 2009.

Les habitants de toutes les communes des Yvelines sont invités à accomplir leur devoir électoral afin de faire gagner leur commune à ce concours de civisme ■

L'ADAMY est maintenant « sîtée » : www.adamy78.fr

Lors de l'Assemblée générale l'assistance et quelle ne fut propos exprimé ! En effet, contribution à la construction applaudi par une assemblée spécimen rare, à ménager, Président Yves Guibert. Une collaboration s'est aussitôt participation d'un petit groupe webmaster dont la compétence était plus qu'évidente. Soulignons la chance, pour l'ADAMY, de compter parmi ses membres un « professionnel » de la chose ! La curiosité du lecteur doit être poussée à son paroxysme ! Mais de qui s'agit-il ?



Nommons-le enfin ! Alain Sarzotti, ancien Maire de Cernay-la-Ville, avant notre ami Jean Dionisi, ingénieur informaticien dans de grandes sociétés, CII, IBM et BULL. Merci Alain de tout ce temps offert à chacun d'entre nous, pour une meilleure communication et un meilleur rayonnement de notre association.

MCD

L'ADAMY et l'éducation nationale : écoles élémentaires, collèges, lycées ...

Dans la continuité de l'action déjà engagée avec succès depuis plusieurs années par l'ADAMY, les membres de la commission civique « intervention en milieu scolaire » ont poursuivi leurs déplacements. Ils sont désormais une dizaine à accepter de sillonner le département pour apporter leurs témoignages en direct. Pour la plupart, c'est une première expérience dont ils nous livrent quelques unes de leurs impressions.

« En ce qui concerne mes deux participations, Montigny et Le Mesnil, je les trouve très positives. Il me manque de l'entraînement pour mieux partager les rôles avec un ou une co-animatrice, mais le temps y pourvoira certainement. La participation des élèves, très agréable, est un excellent stimulant ! » fait remarquer justement **Jean-Pierre Abrial** qui exprime ainsi que l'expérience d'élu ne suffit pas à être un bon pédagogue... La complémentarité et la complicité de deux intervenants paraissent très utiles, c'est pourquoi nous intervenons toujours en duo.

« Nous sommes toujours très bien accueillis par les enseignants. Les enfants nous attendent avec curiosité et gentillesse. Leurs questions sont très pertinentes lorsqu'elles ont été préparées et parfois encore plus lorsqu'elles sont exprimées dans la spontanéité ! Elles sont toujours empreintes d'un grand intérêt pour leur mairie et ceux qui l'animent. Mais que peut bien faire un maire ? Reste-t-il toujours dans son bureau ? Est-il si puissant qu'on le dit ? Les remerciements adressés à la fin de l'intervention prouvent qu'ils ont aimé cet échange spontané avec des personnes qu'ils n'auraient jamais eu l'idée d'interroger » ajoute **Hélène Brame**, intervenante depuis plusieurs années.

« Toute nouvelle dans cet exercice, j'ai accompagné **Hélène Brame** à Mantes la Jolie, Plaisir et Le Mesnil Saint Denis pour des interventions auprès d'élèves de CMI ET CM2. D'une manière générale les questions posées sont très concrètes : combien « gagne » un maire ? Combien d'heures travaille-t-il ? Comment choisit-il ses « aides » ? Pourquoi devient-on maire ? Certains enfants ont déjà une connaissance du fonctionnement d'associations et font le parallèle de l'organisation communale avec celle des associations. La proximité des élections européennes nous a incitées à élargir le propos et la question « A quoi sert un député européen » nous conforte dans l'idée que des réponses doivent être apportées. Cela demanderait une préparation particulière avec l'enseignant. Il faut dire que pour les enseignants l'exercice est difficile, car c'est la première année qu'ils doivent apporter un enseignement spécifique en matière d'éducation civique. Jusqu'alors, cette matière était plus ou moins intégrée à d'autres disciplines : histoire, géographie. Certains n'ont pas de support pédagogique.

Si j'en juge par ces quelques expériences, l'action de l'ADAMY est très appréciée et j'oserai dire nécessaire ! » conclut **Jacqueline Aboudaram**.

Si ces interventions sont basées sur le volontariat, une certaine reconnaissance doit revenir aux personnes qui s'y consacrent. Si les élèves, tous niveaux confondus, apprécient ces moments d'échanges, il est aussi utile de souligner l'importance du complément d'informations transmis aux enseignants qui sont en demande de formation sur les sujets que nous abordons.

MARIE-CHRISTINE DAVY

En charge de la formation civique en milieu scolaire
mariechristine.davy@neuf.fr

L'ADAMY dans les établissements pénitentiaires

Les interventions « civisme et citoyenneté » pour des personnes incarcérées ont continué, avec trois interventions en 2008.

Une autre intervention a eu lieu au tout début de l'année 2009 dans un cadre un peu différent :

L'administration pénitentiaire organise des modules de réinsertion pour des personnes qui, étant en fin de peine, suivent quinze jours de formation ou plus exactement d'information sur la citoyenneté.

De nombreuses personnes d'horizons divers viennent passer 2 heures avec eux.

Il y a ainsi des pompiers, des gendarmes, des juges, des avocats, le pôle emploi, etc... Dans ce cadre, l'administration nous a demandé de présenter la structure de l'administration européenne et française

faisions d'habitude.

Pour l'occasion, Madame Sylvie Goulard, Présidente du Mouvement Européen-France, était présente. Son intervention fut très remarquée, répondant aux questions très pratiques et parfois agressives de ses auditeurs. Pour compléter son intervention elle a fait parvenir aux participants son livre : "L'Europe pour les nuls" (*que nous recommandons à chacun de se procurer*).

Cette année va peut être voir de nouveaux projets naître, mais en détention, tout est toujours très long, et nul ne peut prévoir une date exacte pour leur réalisation.

MICHEL BARNERIAS

En charge du civisme dans les prisons
michel.barnerias@wanadoo.fr

Les nouveaux naturalisés français

Les cérémonies de Naturalisation continuent à se dérouler régulièrement dans le département. Rappelons que l'ADAMY intervient auprès des intéressés avant cet instant solennel et explique les rouages des institutions et de l'administration française. Sont aussi abordés et rappelés les droits et devoirs de chaque citoyen français. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2008, **vingt sept cérémonies** de remise de décrets de naturalisation ont eu lieu dont **douze** à la Préfecture de Versailles, **six** à la Sous Préfecture de Saint-Germain-en-Laye, **cinq** à la Sous Préfecture de Mantes, **quatre** à la Sous Préfecture de Rambouillet. Ceci représente près de **1800 décrets sur une période de neuf mois**, sachant qu'il faut pratiquement (sauf exception) exclure les mois de janvier, juillet et août. Plusieurs adhérents nouvellement arrivés à l'ADAMY ont participé à quelques unes de ces rencontres et ont pu constater la satisfaction de tous ces nouveaux Français, très touchés de l'accueil qui leur est réservé au cours de ces cérémonies dont le caractère est certes très officiel, mais également très convivial.

MARIEHELENE REGNOUF
En charge des cérémonies de naturalisation

Les enquêtes publiques

L'ADAMY est attachée à participer aux enquêtes publiques du ressort du Tribunal Administratif de Versailles.

Les enquêtes sont proposées dans les Yvelines, les Hauts de Seine et l'Essonne. Nous sommes **sept inscrits** sur la liste préfectorale, qui comporte un peu plus de quatre vingt noms.

Le champ des enquêtes est vaste, soit territorial : enquêtes préalables à la promulgation des PLU, classement/déclassement de propriétés communales, zonages d'assainissement, soit industrielles : autorisations relatives aux établissements classés, etc... En 2008 environ **dix enquêtes** ont été confiées à des membres de l'ADAMY.

FRANCOIS NEVEU
En charge des enquêtes publiques
francois.neveu@numericable.fr

Si vous souhaitez vous engager dans cette activité, François Neveu est à votre entière disposition pour vous parler du déroulement de ces missions.

Le conseil d'administration se délocalise à travers les Yvelines

Au cours de l'année 2008, le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois dans différents secteurs des Yvelines :

- **le 24 janvier à la Celle-Saint-Cloud.** C'est notre ami **Jean-Louis Gasquet** qui a organisé notre première rencontre de l'année dans la ville où il a été longtemps le premier édile.
- **le 07 avril à Marly-le-Roi**, chez **Yves Guibert**, pour l'élection de notre nouveau bureau
- **le 18 juin à Meulan**, le maire, **Guy Poirier**, en quelques mots, nous présente sa ville qui compte aujourd'hui 8 900 habitants. Meulan a eu un rôle historique important au cours des siècles; c'est également une ville de commerce, ville de marchés....
- **le 24 septembre à Ablis**, **Jean-Louis Barthe** présente sa ville située dans la « petite Beauce » (aujourd'hui 3 400 habitants). Carrefour de routes depuis l'époque romaine, Ablis est composée à 90% de terrains agricoles. Avant la construction de l'autoroute de l'Ouest, c'était une étape-déjeuner pour les parisiens se dirigeant vers l'ouest, avec plusieurs auberges aujourd'hui disparues. Selon le SDRIF, la population devrait atteindre 5 à 6 000 habitants. Ablis appartient à la communauté des 7 communes du sud des Yvelines.
- **le 26 septembre à Saint-Germain-en-Laye** dont le maire, **Emmanuel Lamy** a, bien évidemment, évoqué longuement sa commune au passé très riche. Ville royale depuis le XIIème siècle jusqu'à Louis XIV, avant le départ de la cour à Versailles en 1682, St-Germain, dont le territoire est le plus grand d'Ile de France, avec sa forêt, ses champs de lavande et une vigne, est une ville de 42 000 habitants reliée à Paris par voie ferrée depuis 1837. La présence du lycée international qui attire beaucoup de cadres étrangers contribue à en faire une ville résidentielle.

La rénovation et l'extension de l'usine de traitements des eaux - dite d'Achères – représente un des plus grands chantiers d'Europe. Une autre grande opération concerne les établissements hospitaliers de St-Germain et de Poissy dont l'essentiel des services seront regroupés sur la commune de Chambourcy ; seul le secteur de « cancérologie » restera à St-Germain. **Partout où les membres du Conseil d'Administration se réunissent, un accueil très**

L'ADAMY partenaire de l'Administration préfectorale

Au cours de l'année 2008, s'est opéré un grand mouvement dans l'Administration Préfectorale des Yvelines. C'est ainsi que le département a accueilli **Anne BOCQUET**, Préfète de Versailles, **Yannick IMBERT**, Sous Préfet de Saint Germain-en-Laye, **Patrick HEGAY**, Sous Préfet de Mantes.

Une délégation du bureau de l'ADAMY a été reçue par chacun d'entre eux. Ces visites, au cours desquelles les activités de l'ADAMY ont été présentées, se sont effectuées dans un climat très cordial et très positif.

A Rambouillet, **Francine PRIME**, Sous Préfète, assure toujours ses fonctions dans cet arrondissement.

MHR

FAMAF en congrès

CONGRES NATIONAL DE LA FAMAF

Du 30 septembre au 3 octobre 2008 à Fréjus (Var), au Centre Azureva, un superbe site où 334 participants sont accueillis.

Un congrès novateur

- **Les Ateliers**, au nombre de cinq, dirigé chacun par un membre de la FAMAF.

*Emulation civique - **François Pain** (74)

*Adhésions, Contacts Associations - **Robert Motte** (05)

*Echanges d'Expériences - **Pierre Vollant** (84)

*Convivialité et Voyages - **Louis Vial** (69)

*Communication - **Michel Racle** (39)

Chaque participant à ces ateliers fait part de l'expérience de l'association qu'il représente, de la réalité des choses, des souhaits pour la collectivité.

- **La Synthèse**, temps fort reprenant le travail des ateliers, présentée par Robert Motte.

Trois points sont particulièrement retenus :

- 1- Développer les relations interdépartementales
- 2- Organiser des conférences de haut niveau avec l'appui de la FAMAF
- 3- Envisager une décentralisation régionale afin d'activer l'adhésion de nouveaux départements

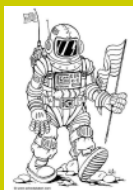
La Villa Aurélienne

Accueil et visite de la Villa suivie d'une belle réception offerte par Elie Brun, Sénateur-Maire de Fréjus.

L'Assemblée générale

Nous avons vécu un moment majeur. En effet, l'Assemblée fut marquée par le rapport moral du Président, l'excellent **Pierre Ludin**, assisté d'**Elisabeth Fabre**, Secrétaire générale. Un rappel de seize années de travail aboutissant à une reconnaissance de la Fédération au niveau national, associant à son nom « des symboles de valeur morale, de citoyenneté et de respect » animées par le désir de **Servir Encore**. Quarante sept départements adhèrent actuellement à la Fédération, regroupant cinq mille anciens élus.

Merci donc, cher Président, merci à votre équipe marquée de l'indispensable esprit de bénévolat. Toutefois, le passage de « témoin » n'aura pas lieu au



Rejoignez l'ADAMY sur son nouveau site
www.adamy78.fr

Découvrez toutes les rubriques, visionnez les vidéos
Participez à son développement en adressant vos
suggestions et observations à Alain Sarzotti en
cliquant directement sur son adresse en page
d'accueil.

Ci contre :vue
plongeante dans le hall
de la Villa Aurélienne
Ci-dessous: les
congressistes dans le
Centre Azureva



FAMAF

La Provence Verte

Visite du village de Correns, puis repas en présence des Ediles du département, avec la couleur Verte, couleur de l'Espérance.

La clôture du Congrès

Au cours de la dernière soirée, un cadeau-souvenir fut remis au Président Ludin et à Elisabeth Fabre.

Enfin, la visite amicale de **Jacques Pélissard**, Député-Maire et Président de l'Association des Maires de France, confirmait les relations étroites qui existent entre l'AMF et la FAMAF.

JEAN DIONISI
Ancien administrateur ADAMY



FAMAF

Un nouveau Président pour la FAMAF ?

Pierre LUDIN, Président-fondateur de la Fédération Nationale des Associations d'Anciens Maires et Adjoints de France (FAMAF), après 15 ans de dévouement à la cause commune, a décidé de prendre une légitime retraite. Il l'a annoncé au cours du congrès de Fréjus, au mois d'octobre 2008 et a appelé des candidatures pour le remplacer. Mais c'est une mission lourde et difficile et les candidats sont rares. **Après 4 mois de recherche, un Président d'une association départementale a bien voulu accepter cette responsabilité jusqu'au congrès de 2010. Ouf !** Sa candidature sera présentée au prochain Comité Directeur, le 30 mars, au siège de l'AMF. Nul doute qu'il sera élu à l'unanimité et avec enthousiasme !

Son nom ? Il sera révélé le 30 mars, mais nous pouvons d'ores et déjà nous réjouir d'avoir résolu ce difficile problème de la succession du fondateur. L'ADAMY tient à remercier chaleureusement Pierre LUDIN pour son dévouement et son

Fin mai 2008, partis une petite vingtaine visiter les Pays Baltes, nous pensions aller à la rencontre de trois pays relativement homogènes, de cultures très proches et soudés par la violence de leur histoire et de multiples invasions de pays voisins. Nos différents guides et de très intéressantes **rencontres avec le maire de Riga, des élus et un ancien ambassadeur letton en France** nous apprennent que ces trois pays cultivent leurs différences et assument avec fierté leur souveraineté depuis leur indépendance et leur entrée dans l'Europe. La Lituanie, premier pays visité, le seul à ne pas avoir un grand port sur la Baltique, semble encore très marqué par son passé soviétique. A **Vilnius** la capitale et à **Kaunas** nous admirons l'architecture classique de monuments fraîchement remis à neuf contrastant avec l'austérité des campagnes. Puis nous traversons la Lettonie pour rejoindre **Riga**, grand



port de commerce et de transport dont l'intense activité a permis aux Lettons de passer en une décennie de l'esprit collectif à l'initiative personnelle. Ancienne cité hanséatique, Riga, haut lieu de l'Art Nouveau restauré à grands frais de magnifiques immeubles aux façades riches en couleurs.

Nous terminons notre périple en Estonie, peu peuplée, qui doit encore relever le défi de l'intégration des nombreux russes. Le pays se développe rapidement en raison de son grand port **Tallinn**, de la proximité avec la Finlande et du développement du tourisme.

Mais l'image la plus émouvante de ce voyage restera le souvenir très présent dans la mémoire des Baltes de cette chaîne humaine formée par eux le 23 août 1989, sur 690 km de Vilnius à Tallin, pour se libérer de l'Union Soviétique. Aujourd'hui, cette fraternité spontanée qui a permis cet événement exceptionnel, semble oubliée et certains déplorent le manque actuel de solidarité et de coopération entre les trois nations.

FRANÇOISE

De l' ESAT de la Mare Savin de Trappes au Laboratoire national d'essais

Mercredi 11 février 2009, à l'initiative de Bernard Hugo, les administrateurs de l'ADAMY, avant leur conseil, ont visité l'**ESAT de Trappes**, Etablissement de Soins et d'Aide par le travail. Ce centre soutient environ 120 travailleurs dont certaines des difficultés qui affectent leur quotidien ne leur permettent pas de tenir un emploi en milieu professionnel. Cependant, les multiples activités qui leur sont proposées favorisent leur insertion socio-économique. C'est une véritable entreprise de services incluant la Restauration collective et un restaurant *Le 12 heures*, où se termina cette visite par un excellent repas préparé et servi par les travailleurs du centre.

A noter sur vos agendas dès à présent

Judi 17 septembre à 12h30, visite du **Laboratoire National de métrologie et d'essais de Trappes**. Etablissement public national, il gère plusieurs sites dont celui de Trappes où presque tous les matériaux, objets, outils, emballages courants... et autres, parfois inattendus, sont soumis à l'épreuve du temps par des tests permanents afin de pouvoir bénéficier d'un label européen de qualité. Les accès à cet établissement sont limités et nous avons la chance d'être autorisés à y pénétrer et d'être accueillis par **Jean-Luc LAURENT**, Directeur général. Déjeuner prévu au restaurant *Le 12 heures* de l'ESAT.

A noter !!! BALADE IRLANDAISE

De Dublin à Cork, en passant par les plus beaux paysages de l'étendue déserte du Connemara, les falaises de Moher, la péninsule de Dingle, le comté de Kerry, **du 22 au 29 septembre prochain**, l'ADAMY vous propose une balade irlandaise avec vos amis ou vos proches. Contactez vite

Anne-Marie RAMOUSSE – Portable 06 09 74 02 53 amramousse@tele2.fr

Assemblée Générale - Mars 2008

Elle s'est tenue à Montigny-le-Bretonneux. **Michel Laugier**, maire, est venu souhaiter la bienvenue aux membres de l'ADAMY dont il connaît les nombreuses activités auxquelles il « *porte un grand intérêt* ». Rappelant l'histoire de sa commune, aujourd'hui 35000 habitants, il souligne l'importance d'organisations telle le **CODESQY** pour préparer l'avenir, notamment pour les grandes infrastructures de transports routiers et ferroviaires. Attentif à la qualité de vie, avec de nombreux équipements, notamment sportifs (12 000 adhérents) et à l'importante activité économique, il souligne que la population est bien implantée et participe pleinement à la vie de sa ville, dans un esprit convivial. Après l'Assemblée, conférence par **Alain Danet** et **Gérard Gruber** sur l'Opération d'Intérêt National, **O I N** du Plateau de Saclay. C'est un vaste projet voulu par l'Etat pour créer au sud de Paris un pôle de compétitivité alliant la recherche publique, la recherche privée, les laboratoires des universités et des grandes écoles; 49 communes sont concernées et près de 40% de la recherche française est déjà concentrée sur ce

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Yves GUIBERT (Marly-le -Roi) Adresse courriel : yguibert@noos.fr

Vice-Présidents Roland BERNUZEAU (Feucherolles)- Jacques LECLERC (Rocquencourt)- Brigitte AÏVAZ (Cernay-la-Ville)- Maurice VENOT (Bréval)

Secrétaire générale Hélène BRAME (Noisy-le-Roi) - **Secrétaire général adjoint** Dominique TULASNE (Saint-Nom-la Bretèche)

Trésorier Marie-Hélène REGNOUF (Chatou) -**Trésorier adjoint** François NEVEU (Elancourt)

Administrateurs Marie-Christine DAVY (Chatou)- Françoise EATON (Vernouillet) - Bernard HUGO (Trappes) - Roger PETIT (Longnes-sous- Bréval) Roland PREDIERI (Villepreux) - Anne-Marie RAMOUSSE (Carrières- sur- Seine)

TRAIT D'UNION N° 10 -

Editeur ADAMY Publication gratuite

Directeur de la publication : Yves Guibert

Rédaction : Michel Barnerias-Marie-Christine Davy

Jean Dionisi-Françoise Eaton-Yves Guibert-Bernard Hugo

Pierre Lequiller-François Neveu-Roland Prédieri

Marie-Hélène Regnouf

Conception :Marie-Christine Davy

Photographies :Assemblée nationale -Eaton -Famaf -Fréault -Guibert Prédieri -Sarzotti

ADAMY Association des Anciens Maires et Adjoints des Yvelines
Association loi 1901 déclarée sous le numéro 12 155

Siège social : Hôtel du département 78000 VERSAILLES

Courrier : 7 avenue d'Aligre 78400 CHATOU

☎ 01 30 71 20 97

Adresse courriel : mh.regnouf@wanadoo.fr

Site internet ADAMY : www.adamy78.fr

Conception du site: alain.sarzotti@artivalys.fr